

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL (Art L 5211-10 suivants du CGCT)

- **Décision n° 2023-15 du 29 mars 2023 : Bâtiments scolaires – Ecole maternelle Victor Hugo à Fleurance – Diagnostic plomb et amiante.**
M. Xavier BALLENGHIEN, Président, décide D'ATTRIBUER la prestation de diagnostic amiante et plomb de l'école maternelle Victor Hugo à Fleurance à Agenda Diagnostics, cabinet d'expertise Cayon (32000 AUCH) pour un montant de 1 620 € HT.
- **Décision n° 2023-16 du 7 avril 2023 : Abonnement à un système de collecte pour recyclage du papier.**
M. Xavier BALLENGHIEN, Président, décide D'ATTRIBUER la prestation de mise à disposition de bacs et de collecte du papier à la société RECYGO pour un montant d'abonnement mensuel de 55 € HT, soit 660 € HT annuel, pour une durée d'un an renouvelable pour une durée totale de trois ans.
- **Décision n° 2023-17 du 7 avril 2023 : Adhésion à l'association des maires de France et présidents d'intercommunalités du Gers.**
M. Xavier BALLENGHIEN, Président, décide DE SIGNER l'adhésion à AMF 32 pour 2023 en contrepartie d'une participation financière de 2 385,48 € soit 0,12 € x 19 879 habitants.
- **Décision n° 2023-18 du 11 avril 2023 : Chemins de randonnée – Travaux d'entretien.**
M. Xavier BALLENGHIEN, Président, décide D'ATTRIBUER les travaux d'entretien des chemins de randonnées à la REFIE RURALE SERVICE LOMAGNE (32700 LECTOURE) pour un montant de 5 056,00 € HT.
- **Décision n° 2023-19 du 12 avril 2023 : Bâtiments scolaires – Rénovation énergétique de 6 écoles du territoire – Diagnostic plomb et amiante.**
M. Xavier BALLENGHIEN, Président, décide D'ATTRIBUER la prestation de diagnostic amiante et plomb des écoles de Miradoux, La Romieu, Sempesserre, Miramont-Latour et Terraube à Agenda Diagnostics, cabinet d'expertise Cayon (32000 AUCH) pour un montant total de de 4 205 € HT.
- **Décision n° 2023-20 du 11 avril 2023 : Développement économique - Signature d'une convention de partenariat entre ENEDIS et la Lomagne Gersoise.**
M. Xavier BALLENGHIEN, Président, décide **DE SIGNER** la convention de partenariat avec ENEDIS, dans les conditions définies ci-après :
Pour Enedis :
 - Mise à disposition des outils de cartographie de capacités des réseaux et Simulateur de Raccordement
 - Faciliter la prise en main des outils et l'ouverture du compte
 - Soutien à la phase d'ingénierie territoriale d'anticipation des nouvelles mobilités décarbonées le long de la ligne ferroviaire Agen- Auch
 - Participation de 3 000 € HT
 Pour la Lomagne Gersoise :
 - Identifier les utilisateurs des outils cartographiques d'Enedis
 - Associer Enedis aux comités techniques.
- **Décision n° 2023-21 du 13 avril 2023 : Travaux et équipement communautaires – Solution de sauvegarde informatique.**
M. Xavier BALLENGHIEN, Président, décide D'ATTRIBUER le marché de fourniture d'une solution de sauvegarde du serveur, soit l'acquisition de deux box (+ extension de garantie et frais de port) et d'une licence avec sauvegarde et support pour 5 ans, à l'entreprise BEEMO TECHNOLOGIE pour un montant de 6 557 € HT.

- **Décision n° 2023-22 du 13 avril 2023 : Bâtiments scolaires – Ecole maternelle Ribambelle à Lectoure – Diagnostic plomb et amiante.**
M. Xavier BALLENGHIEN, Président, décide D'ATTRIBUER la prestation de diagnostic amiante et plomb de l'école maternelle Ribambelle à Lectoure à Bât'immo Expertises (32700 LECTOURE) pour un montant de 2 054,00 € HT soit :
 - 200,00 € HT au titre du diagnostic plomb
 - 1 854,00 € HT au titre du diagnostic amiante.
- **Décision n° 2023-23 du 10 mai 2023 : Travaux et équipement communautaires – Entretien des dépendances vertes – Programme 2023 – Lot 1 : Voies communautaires Fleurance – Pauilhac – Castelnau d'Arbieu – Brugnens.**
M. Xavier BALLENGHIEN, Président, décide D'ATTRIBUER le marché d'entretien des dépendances vertes pour les voies communautaires de Fleurance, Pauilhac, Castelnau d'Arbieu et Brugnens (lot 1) à la SAS DOMAINE LAPLAN (32410 CEZAN) pour un montant estimatif de 1 725 € HT (marché à bons de commande).
- **Décision n° 2023-24 du 10 mai 2023 : Travaux et équipement communautaires – Entretien des dépendances vertes – Programme 2023 – Lot 2 : Voies communautaires La Romieu et Lectourois.**
M. Xavier BALLENGHIEN, Président, décide D'ATTRIBUER le marché d'entretien des dépendances vertes pour les voies communautaires de La Romieu et du Lectourois (lot 2) à la SAS DOMAINE LAPLAN (32410 CEZAN) pour un montant estimatif de 4 027,00 € HT (marché à bons de commande).
- **Décision n° 2023-25 du 26 avril 2023 : Bâtiments scolaires – Rénovation énergétique de 6 écoles du territoire – Mise en accessibilité de 6 écoles – Contrôle technique.**
M. Xavier BALLENGHIEN, Président, décide D'ATTRIBUER la prestation de contrôle technique des opérations de rénovation énergétique de 6 écoles et de mise en accessibilité de 6 écoles à l'agence SOCOTEC pour un montant total de de 7 650 € HT soit 6 450 € HT pour les missions de base et 1 200 € HT pour l'attestation accessibilité handicapés.
- **Décision n° 2023-26 du 26 avril 2023 : Bâtiments scolaires – Rénovation énergétique de 6 écoles du territoire – Mise en accessibilité de 6 écoles – Coordination SPS.**
M. Xavier BALLENGHIEN, Président, décide D'ATTRIBUER la prestation de coordination SPS des opérations de rénovation énergétique de 6 écoles et de mise en accessibilité de 6 écoles à la société FRD COORDINATION (32380 CADEILHAN) pour un montant total de de 3 290 € HT.
- **Décision n° 2023-27 du 26 avril 2023 : Bâtiments scolaires – Rénovation énergétique et mise en accessibilité de l'école Victor Hugo à Fleurance – Contrôle technique.**
M. Xavier BALLENGHIEN, Président, décide D'ATTRIBUER la prestation de contrôle technique du projet de rénovation énergétique et de mise en accessibilité de l'école Victor-Hugo à FLEURANCE à l'agence SOCOTEC (65000 TARBES) pour un montant total de de 2 920 € HT soit 2 670 € HT pour les missions de base et 250 € HT pour l'attestation accessibilité handicapés.
- **Décision n° 2023-28 du 26 avril 2023 : Bâtiments scolaires – Rénovation énergétique et mise en accessibilité de l'école Victor Hugo à Fleurance – Mission coordination SPS.**
M. Xavier BALLENGHIEN, Président, décide D'ATTRIBUER la prestation de coordination SPS du projet de rénovation énergétique et de mise en accessibilité de l'école Victor-Hugo à FLEURANCE à la société FRD COORDINATION (32380 CADEILHAN) pour un montant total de de 1 540 € HT.
- **Décision n° 2023-29 du 26 avril 2023 : Bâtiments scolaires – Rénovation énergétique et mise en accessibilité de l'école La Ribambelle à Lectoure – Contrôle technique.**
M. Xavier BALLENGHIEN, Président, décide D'ATTRIBUER la prestation de contrôle technique du projet de rénovation énergétique et de mise en accessibilité de l'école La Ribambelle à LECTOURE à l'agence SOCOTEC (65000 TARBES) pour un montant total de de 2 590 € HT soit 2 340 € HT pour les missions de base et 250 € HT pour l'attestation accessibilité handicapés.

- **Décision n° 2023-30 du 26 avril 2023 : Bâtiments scolaires – Rénovation énergétique et mise en accessibilité de l'école La Ribambelle à Lectoure – Mission coordination SPS.**
M. Xavier BALLENGHIEN, Président, décide D'ATTRIBUER la prestation de coordination SPS du projet de rénovation énergétique et de mise en accessibilité de l'école La Ribambelle à LECTOURE à la société FRD COORDINATION (32380 CADEILHAN) pour un montant total de de 1 560 € HT.
- **Décision n° 2023-31 du 26 avril 2023 : OPAH – Réalisation DPE et simulation énergétique post-travaux.**
M. Xavier BALLENGHIEN, Président, décide D'ATTRIBUER la prestation de réalisation des diagnostics de performance énergétique (DPE) et des simulations énergétiques post-travaux portant sur 10 nouveaux projets à la SARL BAT'IMMO EXPERTISES à LECTOURE pour un montant de 2 335,00 € HT.
- **Décision n° 2023-32 du 10 mai 2023 : Habitat et cadre de Vie – Aire d'accueil des gens du voyage – Installation sur l'aire d'accueil des gens du voyage d'un système de prépaiement sécurisé, fonctionnant par interface à distance et permettant la gestion de la distribution des fluides aux résidents suivant leurs crédits, doublé d'un système d'alarme connecté et relié à un centre de télésurveillance.**
M. Xavier BALLENGHIEN, Président, décide D'ATTRIBUER la fourniture et l'installation sur l'aire d'accueil des gens du voyage d'un système de prépaiement sécurisé, doublé d'un système d'alarme connecté, à la société WA CONCEPT (33260 LA TESTE DE BUCH) pour un montant de 21 700,80 € HT.
- **Décision n° 2023-33 du 10 mai 2023 : GEMAPI – Travaux d'entretien des digues – Nettoyage embâcles zone Cussé/Caouette à Fleurance.**
M. Xavier BALLENGHIEN, Président, décide D'ATTRIBUER les travaux de nettoyage des embâcles de la zone Cussé/Caouette à Fleurance à la société TAGLIAFERI (32700 LECTOURE) pour un montant de 4 896,00 € HT.
- **Décision n° 2023-34 du 17 mai 2023 : Equipements et travaux communautaires – Maison de santé de Lectoure – Travaux d'extension – Lot 8 : habillages métalliques (relancé en procédure adaptée après sans suite).**
M. Xavier BALLENGHIEN, Président, décide D'ATTRIBUER le lot 8 « habillages métalliques » à ART et TECHNIQUE 47 (47220 SAINT NICOLAS DE LA BALERME) pour un montant de 10 663,40 € HT (offre de base + options).
- **Décision n° 2023-35 du 17 mai 2023 : Signature de la convention de mise à disposition de matériels et de locaux suite au transfert de la compétence Soutien à la Parentalité.**
M. Xavier BALLENGHIEN, Président, décide DE SIGNER la convention de mise à disposition avec l'association Lectoure Petite Enfance pour l'année 2023 avec reconduction tacite annuelle (montant estimatif de l'engagement financier lié à la convention, inférieur à 23.000 € HT annuel).
- **Décision n° 2023-36 du 17 mai 2023 : Développement des usages du numérique - Signature d'une convention de partenariat avec CHU de Toulouse pour la mise en œuvre du programme ICOPE.**
M. Xavier BALLENGHIEN, Président, décide DE SIGNER la convention de partenariat avec le CHU de Toulouse, dans les conditions définies ci-après :
Pour la Lomagne Gersoise :
 - Mobiliser son conseiller numérique au service de ce projet pour assurer l'accompagnement des usagers au programme ICOPE : aide au téléchargement et à l'utilisation de l'application ICOPE Monitor en vue de promouvoir l'auto-évaluation sur le territoire.
 Pour le CHU de Toulouse :
 - Valorisation de cette coopération à travers sa communication.
- **Décision n° 2023-37 du 17 mai 2023 : Publication d'une offre d'emploi dans la Gazette des communes (recrutement comptable).**
M. Xavier BALLENGHIEN, Président, décide DE PUBLIER l'offre d'emploi dans la Gazette des Communes pour un montant de 1 861,50 € HT.

- **Décision n° 2023-38 du 17 mai 2023 : GEMAPI – Travaux d’entretien des digues – Fauchage complet des digues Cussé et Caouette à Fleurance.**
M. Xavier BALLENGHIEN, Président, décide D’ATTRIBUER les travaux de fauchage complet des digues Cussé et Caouette à Fleurance à la SARL AGRITP ENVIRONNEMENT (32300 BARS) pour un montant de 1 500,00 € HT.

- **Décision n° 2023-39 du 17 mai 2023 : ZI de Fleurance – Broyage forestier de deux parcelles.**
M. Xavier BALLENGHIEN, Président, décide D’ATTRIBUER les travaux de broyage forestier de deux parcelles sur la zone industrielle de Fleurance à la SARL AGRITP ENVIRONNEMENT (32300 BARS) pour un montant de 1 400,00 € HT.